

« Ensemble ». Le mot est courant. La réalité l'est moins. Dans la société, il y aurait d'un côté ceux qui aident et ceux qui ont besoin d'aide, les égoïstes intéressés et les altruistes désintéressés. Il y aurait les « professionnels » et les bénévoles, les « riches » et les pauvres. Il y aurait ceux qui ont des projets et ceux qui devraient apprendre à en avoir ; ceux qui sont confortablement installés dans la société et ceux qui sont en voie d'exclusion. Comment croire, après cela, que les uns et les autres vivent encore tout à fait « ensemble » ?

Depuis plusieurs années, les acteurs des Centres sociaux s'interrogent sur la capacité à « faire société ». Ils refusent collectivement une vision tronquée de la réalité qui stigmatiserait une partie du corps social comme responsable des troubles et dysfonctionnements. Les jeunes, les habitants des banlieues, les pauvres, les étrangers, les gens du voyage sont trop souvent les objets d'injonctions diverses : celles de certains élus politiques évidemment, mais aussi celles de professionnels du social qui réduisent des êtres à leurs handicaps ou leurs souffrances. « Vous devez passer un contrat pour vous insérer. » « Vous avez une difficulté liée à l'emploi, à la maîtrise de la langue. » « Ce quartier est en insécurité, il faut d'abord régler ce problème. » Ces injonctions centrent les efforts entrepris par les personnes ou des acteurs du travail social (y compris dans des Centres sociaux) sur ce qui est justement point de blocage ou symptôme d'un mal-être. Elles ne peuvent que renforcer ces difficultés.

Pourtant, est-ce si compliqué d'écouter et d'accueillir la richesse des personnes et leurs savoirs, et de reconnaître leur dignité ? Ainsi, naissent des parcours qui permettent ici à une femme de ménage

de devenir au fil du temps présidente de son Centre social puis élue municipale (Chambéry), là à des jeunes de rédiger un journal de quartier sur Internet (Lyon 8ème) (1) ou encore, plus simplement, à une centaine d'habitants de se mobiliser pour la fête de leur quartier (Romans, etc.). À partir de l'instant où « celui qui veut aider » accepte de changer son regard, où il se dégage de la toute-puissance, se créent alors des situations où les personnes se développent par elles-mêmes, où elles gagnent du pouvoir d'agir (*empowerment*), où elles créent des solidarités et des actions collectives.

Depuis quelques années, les Centres sociaux mènent en Rhône-Alpes une recherche-action (2) afin de mieux comprendre comment leurs actions peuvent produire de la cohésion sociale. Dans les Centres sociaux, comment des pratiques très concrètes (halte-garderie, accompagnement scolaire, activités culturelles, animation de groupes d'habitants...) créent-elles les conditions d'une intégration de tous dans la société ? Parmi d'autres, deux idées-forces sont apparues.

■ D'une part, trois directions ne peuvent être dissociées dans le processus d'intégration :

- la prise de conscience de l'identité de la personne, de ses racines et de ses potentiels ;
- sa reconnaissance dans des groupes d'appartenance, où un enjeu est partagé par delà les différences de situation et d'identités ;
- sa reconnaissance publique à travers une parole ou une action reconnue comme pouvant contribuer à un mieux-être social.

À Bourg-en-Bresse, c'est dans le quartier pointé « en difficulté » que le Centre social et la municipalité ont trouvé

(1) Voir article p. 60.

(2) Avec le soutien de l'État (FASILD, SGAR) et l'intervention du cabinet de sociologues franco-belge CONFORTE.

VIVRE ENSEMBLE

dynamiques collectives

l'énergie auprès des habitants pour agir collectivement sur l'avenir du quartier. Au départ, une enquête de voisinage fut menée par la conseillère en économie sociale et familiale du Centre social, un éducateur et un animateur municipal. Les résultats furent présentés à quatre-vingt familles du quartier. À l'issue de ces séances, trente personnes se sont inscrites comme volontaires pour une action collective : faire vivre un dialogue entre certains techniciens de l'office HLM, de la municipalité, et d'autres services intervenant sur le quartier, pour bâtir ensemble des solutions très concrètes à des difficultés pointées durant l'enquête. Il s'agit là de mettre en situation de coopération les « experts du quotidien » que sont les habitants avec les « experts techniques » que sont les salariés des institutions. Ainsi, un groupe d'habitants est entré de plein-pied dans une démarche de reconnaissance publique. De nombreux exemples pourraient être donnés : à Saint-Chamond, des membres de la communauté turque croisent d'autres associations pour animer la fête des enfants (fête traditionnelle turque) ; à Chambéry, l'accueil et l'écoute se font dans des sous-quartiers, au plus près des espaces de vie réels. Les tenants d'une intégration sociale qui passe uniquement par le « vote », une « certaine idée de la République » ou par une aide aux individus dits « en difficulté » ne prennent en compte qu'une partie d'un processus plus complexe. Un être ne se construit pas sur ses manques, mais à partir de ses potentiels et les communautés d'appartenance ne sont pas nécessairement les ennemis de l'intérêt général.

■ Deuxième idée : distinguer très nettement les logiques d'insertion des logiques de cohésion. L'insertion consis-

te à réduire les écarts entre un individu et une norme dont il est exclu. Elle est la compensation d'un droit, ou un accompagnement vers la norme. Mais elle exacerbe l'individualisation des situations. La cohésion permet au contraire à des personnes et des groupes différents de se croiser et de se mettre à l'écoute de leurs enjeux communs pour bâtir une réponse partagée. Elle est créatrice de solidarités et permet à la multitude de se rassembler. À Valence, quand la bibliothèque du quartier a brûlé, ce sont non seulement les travailleurs sociaux, mais aussi des habitants adultes, jeunes, parents ou personnes isolées, commerçants qui se sont réunis pour mettre en place une action qui permette de réagir devant ce type d'actes, et de remettre en route la bibliothèque rapidement. Cette action commune a permis d'échanger sur des convictions et de faire apparaître ce qui rassemblait les gens présents. Les effets de cette dynamique sont divers : l'élaboration d'une parole publique, l'instauration d'un autre type de dialogue entre parents d'enfants utilisant les services du centre de loisirs et équipe d'animation, une démarche d'accompagnement du projet personnel d'une participante, la relance de la dynamique autour de la fête de quartier...

Ainsi les Centres sociaux qui arrivent à travailler à partir de ces repères (3) peuvent être des acteurs de cohésion sociale en suscitant des dynamiques collectives. Celles-ci sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des processus de reconnaissance de chaque participant. Pourrons-nous alors cheminer vers une société où chacun ait sa place ?

Manu Bodinier et François Vercoutère
Rhône-Alpes Centres Sociaux

(3) Les trois dimensions de l'intégration ; le soutien aux processus d'interactions plutôt que les actions de rattrapage des déficits sociaux.